

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 21 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et un octobre, à dix heures et quinze minutes, en application des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2121-17, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Action Foncière du Val-de-Marne, dûment convoqué par son Président le 14 octobre 2025, s'est réuni suite, au défaut de quorum constaté lors de la réunion du 14 octobre 2025, à l'Hôtel du Département sis à Créteil sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL.

En présence des membres suivants :

AGGOUNE Fatiha	DUBUS Philippe	FOSSOYEUX Dominique
AGGOUNE Fatah	DUCELLIER Nicolas	HANNI Vanessa
ASLANGUL Charles	FAURE Dominique	LEYDIER Gaëlle
DAUVERGNE Gilles	FAURE SOULET Jean-Paul	TIMERA Hawa
DOUSSET Didier	FEMEL Yvan	

Les membres suivants, excusés, ayant donné pouvoir :

Madame / Monsieur	Représentés par Madame/Monsieur
AGGOUNE Fatah ¹	LEYDIER Gaëlle
SEGURA Pierre	ASLANGUL Charles

Lesquels membres présents, forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en conformité avec l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le président ayant ouvert la séance, Madame Hawa TIMERA a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ont également assisté à la séance :

- ✓ Madame Claire LE GALL, Directrice – SAF94
- ✓ Madame Audrey ZEBO, Responsable administrative et financière - SAF94
- ✓ Madame Béatrice CHOVINO, Assistante administrative – SAF94
- ✓ Monsieur François RODDE, Chef du service aménagement – Département du Val-de-Marne
- ✓ Madame Laura ANTOINE, Inspectrice – Paierie Départementale
- ✓ Monsieur Julien LAUDET-HADDAD, Directeur du cabinet de Mme La Maire de Limeil-Brévannes
- ✓ Monsieur Alexis THIELLAND-, Responsable Pôle finances et fiscalités STRATORIAL

Objet : Délibération n° 2025-20 C Adoption du guide de la mise en location

Nombre de conseillers en exercice : 42	Blancs et nuls : 0
Présents à la séance : 11	Ont voté pour : 13
Représentés : 2	Ont voté contre : 0
Votants : 13	Abstention : 0
Déports : 0	

A l'issue des débats de la délibération n° 2025-17 C, Monsieur Didier DOUSSET a quitté la séance à 12h14 et Monsieur Nicolas DUCELLIER à 12h30.

¹ Monsieur Fatah AGGOUNE a quitté la séance à 12h00 et a donné pouvoir à Madame Gaëlle LEYDIER à partir de la délibération 2025-18 C.

SYNDICAT MIXTE D'ACTION FONCIERE
DU DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE
(SAF94)

DELIBERATION n° 2025-20 C
DU COMITE SYNDICAL
Séance n° 4 du 21 octobre 2025

Objet : Adoption du guide de la mise en location

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SAF94,

Vu le rapport de Monsieur le Président présenté à l'appui de la délibération,

Vu la délibération n° 2025-11 C du 26 juin 2025 donnant acte à la présentation en séance des rapports d'évaluation des missions

- d'assistance et d'accompagnement à la structuration juridique du SAF94 par le cabinet Vincent Cornet Ségurel (CVS)
- d'assistance et d'accompagnement à l'évolution de l'organisation du SAF94 par le groupement POLEIS Consulting et ATV Avocats Associés,

Considérant la nécessité de poursuivre la démarche entreprise avec ces assistances à maîtrise d'ouvrage par l'encadrement de la mise en location du foncier porté par le SAF94,

Le Comité Syndical, après avoir débattu,

DECIDE :

Article 1^{er} : La mise en location des biens dont le SAF94 réalise le portage est encadré par le guide et la fiche de mise en location annexés la présente délibération.

Article 2 : Les dispositions de cette délibération entreront en vigueur à compter de sa transmission en préfecture.

Le Président du SAF94

Charles ASLANGUL

